

MALI

Des terres accaparées et accaparables

► Une présentation du mémoire de Joanna De Leener

L'accaparement des terres est un sujet d'actualité qui inquiète. Et pour cause, des gouvernements étrangers et des entreprises privées accaparent les terres travaillées par des petits paysans, qu'ils évincent, de surcroît, avec la complicité de leur propre État. Comment ces paysans font-ils face ? Certains facteurs contribuent-ils à créer un contexte favorable à l'accaparement ? Les terres sont-elles accaparées parce qu'accaparables ?

Joanna De Leener

Pour son mémoire présenté à l'Université catholique de Louvain (Belgique), Joanna De Leener, a mené ses recherches dans une zone délimitée de l'Office du Niger, appelée le Macina. Cette zone comprend 19 257 hectares de terres aménagées pour environ 75 000 habitants.

Pour obtenir plus d'informations sur le mémoire de Joanna De Leener veuillez contacter la rédaction de *Défis Sud* : pco@sosfaim.org

Au Mali, l'Office du Niger est un organisme public qui gère, en plein Sahel, un domaine irrigué de 80 000 hectares en utilisant l'eau du fleuve Niger. On y cultive principalement du riz, mais également la canne à sucre et différents produits maraîchers comme l'oignon et la tomate. Sans surprise, pareil potentiel suscite l'intérêt des investisseurs... Les paysans ne sont pas propriétaires de la terre qu'ils travaillent.

Ils se voient octroyer une ou plusieurs parcelles par l'Office, qu'ils peuvent cultiver en échange du paiement de la redevance eau.

Un récent mémoire, présenté à l'UCL, explore des chantiers qui, si l'on s'y attelle, pourraient significativement diminuer le danger d'accaparement des terres. Joanna De Leener a ainsi interviewé une trentaine de paysans issus de différents villages de la zone de l'Office du Niger appelée le Macina (19 257 hectares, 75 000 habitants). Elle dégage trois points essentiels sur lesquels se pencher et travailler en matière de lutte contre l'accaparement : le lien d'attachement à la terre, l'absence de référence collective et le refus de la soumission à l'extérieur.

Le lien d'attachement à la terre

De manière générale, tous les paysans soulignent l'importance de la terre dans leur vie : « Elle permet de nourrir la famille et de payer les dettes », explique un des paysans du Macina interrogés par Joanna De Leener. Mais pour d'autres, la terre signifie plus encore. Elle représente leur avenir, condense leurs espoirs d'expansion et désigne leur prospérité. Dans un contexte mondial où les prix des denrées alimentaires augmentent chaque année, la valeur du capital foncier ne cesse de croître, aiguissant les convoitises. Les paysans doivent se mobiliser pour conserver ce capital. C'est ici que l'intensité du lien qu'ils ont développé avec leur terre s'avère déterminante. Le fait qu'ils y voient un outil pour un développement durable, et non un simple moyen de survie, les renforce dans cette lutte.

Les paysans partagent les mêmes menaces, mais sont-ils prêts à faire front collectivement ?

Ainsi, plus un paysan a développé des liens intenses avec sa terre, plus il sera prompt à se mobiliser pour la défendre celle-ci. Un paysan pour qui sa terre incarne un passé, un présent mais aussi un futur sera davantage porté à se battre pour la conserver. Au contraire d'autres paysans qui l'envisagent sous l'angle opportuniste, comme une contrainte, voire comme un simple support pour leur activité agricole.

Le métier de paysan comme référence pour édifier une identité collective

L'activité agricole inspire-t-elle une identité collective à laquelle les paysans se sentiraient appartenir, qui serait source de fierté et pour la défense de laquelle ils seraient prêts à se mobiliser ? Tous par-



© Joanna De Leener.

Paysans du Macina, au Mali.

tagent les mêmes contraintes, affrontent les mêmes difficultés et doivent gérer les mêmes menaces. Mais sont-ils prêts à faire front collectivement pour répondre à cela ? Dans l'Office du Niger, de forts mécanismes de solidarité existent au quotidien. Par exemple, lorsqu'un voisin rencontre une difficulté, des proches vont intervenir pour l'aider. Plus tard, en cas de nécessité, ceux qui ont apporté leur aide recevront à leur tour un coup de main.

Les sociétés paysannes ne sont pas préparées à s'opposer à l'accaparement.

Un examen attentif montre que ces mécanismes de solidarité relèvent davantage de logiques familiales, ethniques ou interpersonnelles, mais qu'ils ne touchent pas le statut de « paysan » qui reste peu reconnu et valorisé, tant par le monde extérieur que par les communautés rurales elles-mêmes. Travailler la terre n'inspire aucune fierté. C'est une des raisons qui expliquent pourquoi les paysans se lient difficilement à un collectif qui représenterait et défendrait leurs intérêts. Rien de surprenant alors, qu'en cas de menaces contre le métier, comme par exemple l'accaparement des terres, l'action collective soit difficile à organiser.

Le refus de la soumission vis-à-vis des externalités

Un troisième facteur relevé qui entrave la lutte des paysans contre les menaces d'accaparement est la façon même dont ils perçoivent leur environnement. Dans des sociétés où l'extérieur est traditionnellement perçu comme imprévisible, déterminé par des forces externes aux pouvoirs étendus, voire magiques, et auxquelles chacun se sent appelé à se soumettre, comment développer des dynamiques de mobilisation et d'action contre l'accaparement ?

Puisqu'ils conçoivent les événements comme une réalité qui échappe à leur emprise, les paysans se sentent moins portés à l'action. « À quoi bon, c'est Dieu qui le veut », dira un paysan face à un aléa de la vie. Dans les villages du Macina, les producteurs ont traditionnellement peu de contrôle sur leur terre, ni davantage sur la production. Celles-ci ont longtemps été dominées par l'Office du Niger. Les paysans ne sont pas propriétaires de la terre qu'ils travaillent. Ils ne contrôlent pas davantage l'accès à l'eau d'irrigation. Bien sûr, ils ont développé des stratégies de contournement afin d'acquérir une certaine marge de manœuvre. Des tentatives collectives existent, par exemple lorsqu'ils s'organisent dans des organisations paysannes, notamment pour contrôler le marché des intrants.

Comment la volonté de changer le cours des choses au niveau des producteurs peut-elle prendre forme ? On le voit, les sociétés paysannes dans la vallée du Niger paraissent mal préparées pour s'opposer à un phénomène global comme l'accaparement des terres. Voilà pourquoi toute action destinée à combattre ce processus doit prendre en compte – et s'attacher à neutraliser – les trois facteurs d'accaparement présents en milieu paysan.

Enfin, notons que d'autres facteurs d'accaparement ou de non-accaparement ne manqueraient pas d'être décelés dans d'autres contextes. La recherche menée dans le Macina n'a fait que poser les jalons pour une réflexion différente, poussant à penser l'accaparement dans des termes plus larges et qui envisagent une part de responsabilité paysanne.

Cette découverte souligne que le combat contre l'accaparement ne doit pas seulement se mener à une échelle nationale ou internationale. L'efficacité de ces luttes dépend également des initiatives visant à neutraliser les trois facteurs d'accaparement décrits. Des actions conduites au niveau des paysanneries elles-mêmes doivent donc prendre le relais. ■

Article rédigé avec la collaboration de Pierre Coopman